

Cherbourg-en-Cotentin

ouest-france.fr du 23 septembre 2022

Quotidien Ouest-France du 24 septembre 2022

563 mots

Collège de Querqueville : une matinée paralysée

La commission de sécurité a jugé non conformes les alarmes et les portes coupe-feu du collège Jules-Ferry, mercredi. Informés le lendemain soir, le personnel a exercé son droit de retrait.

La mobilisation

Coup de massue. Collège maudit ? Un an après la grève de six jours au collège Jules-Ferry de Querqueville, voilà les professeurs de nouveau au piquet, vendredi 23 septembre au matin. Ils ont appris, lors du conseil d'administration de la veille, que les installations de sécurité incendie de l'établissement n'étaient pas conformes. Et ce, plus de vingt-quatre heures après le passage des pompiers pour leur contre-visite d'inspection.

Les soldats du feu, accompagnés d'agents, avait déjà alerté l'établissement la semaine du 12 septembre sur le dysfonctionnement des équipements d'alerte, qui ne posaient pas problème avant les vacances d'été : « **Aucune porte coupe-feu ne fonctionne, les alarmes incendie ne sonnent pas dans un certain nombre de zones de l'établissement. Et dans les lieux où elles marchent, les pompiers ont estimé qu'elles n'étaient pas assez audibles** », énumère alors Mikaël Habert, professeur d'espagnol et élu du personnel.

La visite du mercredi 21 septembre visait à vérifier les travaux effectués ou les mesures compensatoires mises en œuvre. « **Mais rien n'a été fait en une semaine ! Nous ne sommes pas en situation de sécurité avec les élèves** », au nombre de 400, rapportait l'enseignant dans la cour, à 10 h.

Plusieurs jours de cours hors-conformité

Malgré des installations hors-norme, les cours de la semaine précédente et du jeudi 22 septembre ont été maintenus, « **sans que les personnels n'aient été informés de cet**

avis défavorable, note le représentant. On nous a laissés fonctionner sans prendre de dispositions. Il existe pourtant des protocoles alternatifs. »

En réaction, la quarantaine d'enseignants et de personnels ont fait valoir leur droit de retrait, ce vendredi matin. Les élèves n'ont pas été accueillis à l'entrée des grilles. Les parents, ont été appelés, un par un, pour valider la sortie des adolescents. Seule une poignée d'entre eux est restée dans l'établissement, le temps de joindre leurs représentants légaux.

Des rondes temporaires

Face à la crise en vue, le conseil départemental de la Manche, chargé des infrastructures, n'a pas tardé : « **Informé jeudi de cette décision, le conseil départemental a aussitôt contacté une entreprise qui est intervenue ce vendredi matin sur site pour corriger les défauts.** » Les cours ont repris l'après-midi, dès 13 h 30. Les portes incendie ont été réparées.

En guise de mesures temporaires, des rondes régulières sont mises en place dans le collège, en plus d'un système d'alarme à partir des microphones. « **Le conseil départemental souhaite préciser qu'il n'y a pas eu de fermeture de l'établissement. Les professeurs ont exercé leur droit de retrait à la suite de l'avis défavorable de la commission de sécurité mercredi. Il s'agissait d'un souci lié au déclenchement de l'alarme incendie, les portes de recoupement ne s'étant pas refermées et un diffuseur n'ayant pas fonctionné dans la salle des professeurs. La commission de sécurité a donc donné un avis défavorable tout en confirmant que la poursuite de l'exploitation de l'établissement ne serait pas remise en cause.** » Prochaine étape : des travaux sur le système d'alarmes, pour se passer des rondes. Mais à quelle échéance ?

Emma RODOT.



Les grilles du collège Jules-Ferry, à Querqueville, sont restées fermées dans la matinée du vendredi 23 septembre en raison du droit de retrait des enseignants et personnels, contre la non-conformité de certaines installations de sécurité. Ouest-France